
صعوبات التواصل الشفهي باللغة الفرنسية بين الطلاب الليبيين

زهرة محمد الخياطي – جامعة الزاوية /كلية اللغات/قسم اللغة الفرنسية

الملخص:

من البديهي أن تعليم لغة أجنبية يعتمد على تزويد المتعلم بمفردات وتقنيات دقيقة ليتمكن من التواصل وإجراء محادثات مقبولة ضمن مجموعة اجتماعية معينة... لذا فإن التعبير الشفوي وما له من خاصية وأهمية كبيرة في تعليم لغة أجنبية كواحدة من الكفاءات الأربعة الأساسية... سلطنا الضوء هنا على أهمية هذه المادة و أعطينا بعض الإرشادات و توجيهات في كيفية تدريسها وكيفية تفادي بعض الممارسات لنصل بالتالي إلى نتائج جيدة.

Introduction

Nous savons tous qu'enseigner une langue étrangère revient à doter l'apprenant de l'équipement nécessaire pour qu'il puisse adopter un comportement communicatif fonctionnel et accepté dans un groupe social déterminé.

De ce point de vue, avoir « appris une langue », c'est être devenu capable de communiquer dans cette langue. Bien entendu, l'expression orale est une des quatre compétences à acquérir dans le processus d'enseignement/apprentissage d'une langue. L'oral est cette partie de la langue qui devient parole et qui s'actualise dans la sonore.

Notre problématique est née à partir de différentes observations dans la classe universitaire où l'apprentissage du français langue étrangère au niveau de l'oral, fait obstacle. Nous avons constaté que le problème de ces apprenants se situe au niveau de la communication, il existe comme un refus ou une peur chez eux de communiquer dans cette langue. Cette situation nous amène à nous poser quelques questions : Pour quelle raison les apprenants n'arrivent pas à se servir du français pour communiquer? Autrement dit, quelles sont les difficultés rencontrées au niveau de l'expression orale à partir d'interaction en classe de FLE? Finalement, à quel niveau se situe le problème ?

-Pensons-nous que, l'apprenant se sent en situation d'insécurité et par manque d'assurance a peur de se tromper.

-De plus, les enseignants de français n'auraient pas la formation adéquate qui leur permettent d'assurer ce type d'enseignement.

-Aussi, les programmes d'enseignement/apprentissage du français ne tiendraient pas compte des besoins des apprenant

1-Définition de l'oral

La notion de l'oral désigne la capacité d'atteindre l'autre et le faire réagir, ce qui veut dire que c'est à travers la parole que nous comprenons. Dans le cadre universitaire, l'oral est considéré comme un moyen de communication, il est la base de tout échange qui se déroule au sein d'une société entre les individus ou en salle de classe.

De plus, les apprenants d'une langue étrangère se trouvent confrontés avec la langue orale dès le début de leur apprentissage et souhaitent être capable de communiquer oralement et acquérir une compétence de compréhension et d'expression. Action, réactions et interactions sont des éléments que l'on peut rencontrer lors d'échange et de conversations verbales. C'est pourquoi l'enseignement – l'apprentissage de l'oral a pour objectif de doter l'apprenant d'une habilité en communication verbale.

Une définition plus pertinente, celle d'Elisabeth Nonnon (1999 :92)¹ apparue dans Revue Française de Pédagogie : L'enseignement de l'oral et les interactions verbales en classe : champs de références et problématiques.

«Le terme oral signifie l'ensemble des interactions verbales par lesquelles se mettent en place la communauté universitaire », elle ajoute dans le même sens : « la question de l'oral renvoie à l'acquisition de compétences langagières spécifiques: apprendre à mieux pratiquer et à mieux connaître le fonctionnement de la langue, de la communication, des genres discursifs en situation d'oral, en réception (écoute, compréhension de discours oraux) et en production (prendre en charge des énoncés à l'oral , en mettant en œuvre des conduites de discours plus élaborées et plus diversifiées. »

1.1- Caractéristique de l'oral :

L'oral, en occupant une place prééminente dans les relations humaines, se caractérise par des particularités de forme, de mode et d'usage. En parlant de la forme, l'oral se traduit par :

- la production vocale,

- la réception auditive.

Quant à l'usage et mode, il s'agit du :

- respect ou non de la norme linguistique,

- Choix des thèmes selon les situations de communication.

À propos, Cuq (2003 :182)² souligne que l'oral se relève : « [.....] *d'immédiateté, a l'irréversibilité du processus, a la possibilité de réglages et d'ajustements à la présence de référents situationnels communs et à la possibilité de recours à des procédés non verbaux qui caractérisent la communication orale* »

Selon Cuq, l'oral se caractérise par les points suivants : Immédiat : sans intermédiaire, direct et instantané.

Irréversible : définitif, irrévocable, sans aucune possibilité de faire marche arrière pour remplacer, effacer et/ou corriger.

Éphémère : de très courte durée, volatile. Présence de référents situationnels.

Possibilité d'une éventuelle mise au point, d'adaptation à la situation des interlocuteurs.

1.2-L'oral et l'écrit :

D'après, Halte et Rispaïl, (2005 :28)³ le rapport entre l'écrit et l'oral se définit ainsi « *c'est l'écrit de la trace, l'écrit de la note pour se souvenir, l'écrit-mémoire, l'écrit qui transcrit une parole de maître on l'apprenant en la mettant exergue, l'écrit qui maintient une information et libère du contexte immédiat* »

Partant du point de vue des auteurs, l'écrit représente une forme concrète de l'oral, dans un cadre institutionnel, l'écrit est l'enregistrement des paroles de maître ou de l'élève. Dans un discours, ou sous une autre forme de communication orale immédiate, l'écrit neutralise et conserve les informations pour une durée indéterminée.

Pourtant, la compréhension de tout écrit dépend largement de son propre contexte ou les déictiques sont moins utilisés : quant à l'oral, c'est la situation et les déictiques qui déterminent la réussite ou non d'un message instantané, transcrit dans le temps, par opposition à un écrit permanent, étalé dans l'espace, on peut relire quand nous le désirons. L'information à l'oral, se

présente en général d'une manière moins soignée, contrairement à l'écrit qui est cohérent, ordonné et bien arrangé.

Selon Riegel, Pellat et Rioul (2009 :52)⁴ : « *le rapport de l'oral et de l'écrit change avec le temps ; alors que l'oral continue d'évoluer régulièrement, l'écrit, tend à se fixer, et le décalage entre eux s'accroît* » , la relation entre l'oral et l'écrit, se déploie au fil du temps et l'écart entre eux s'élargit, à cause d'une évolution continue de l'oral populairement utilisé, comparé à un écrit, de plus, moins usé, ce que nous constatons d'ailleurs, ces jours-ci, avec l'avènement de la technique des touches, et de reconnaissance vocale favorisant l'oral au détriment de l'écriture.

Aujourd'hui, le rapport entre l'oral et l'écrit doit être revu, grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, notamment, l'utilisation massive d'internet, le monde se métamorphose et se réduit en un petit village, voire même, en un petit foyer ou ses locataires et par le biais de leurs

microordinateurs, téléphones portables et tablettes, communiquent et échangent, un taux considérable d'information, en utilisant les réseaux sociaux et une communication écrite directe (les messages instantanés) ou un oral différé (les boîtes vocales ou répondeurs téléphoniques). Pour tout apprenant d'une nouvelle langue étrangère, l'acquisition de l'oral reste l'objectif principal, néanmoins, la place de l'écrit reste importante dans le développement de la compétence orale en permettant de fixer la fugacité des paroles. L'écrit en classe contribue à la mémorisation de certaines compétences acquises à l'oral.

1.3- L'expression orale :

L'expression orale, rebaptisée production orale, est une compétence que les apprenants doivent progressivement acquérir et qui consiste à s'exprimer dans des situations d'énonciation diverses en FLE.

Ce rapport interactif entre un émetteur et un récepteur consiste à faire appel aux compétences de compréhension, pour que l'apprenant soit capable de produire oralement des énoncés dans des différentes situations de communication, pour qu'il puisse répondre, interroger, s'exprimer, demander,

communiquer...etc., après avoir surmonté les problèmes de prononciation, du rythme et d'énonciation, de grammaire, et d'autres liés à la compréhension. Dans le cadre d'un enseignement/apprentissage d'une langue étrangère, l'expression orale est une compétence que l'étudiant doit acquérir. Il s'agit, pour ce dernier, de pouvoir s'exprimer dans diverses situations. Il est à préciser que l'expression orale met en jeu certains aspects du savoir-être des apprenants (timidité, peur de perdre la face, etc.) Qui présentent des difficultés d'évaluation. Les problèmes d'expression orale des étudiants doivent alors être pris au sérieux par les enseignants parce qu'ils peuvent bloquer la parole de l'apprenant et, par voie de conséquence, l'apprentissage. Le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues stipule que, dans n'importe quelle situation de communication, « L'utilisateur de la langue joue alternativement le rôle du locuteur et de l'auditeur ou destinataire avec un ou plusieurs interlocuteurs afin de construire conjointement un discours conversationnel dont ils négocient le sens suivant un principe de coopération »

1.4- La production orale :

Robert :(2003 :130)⁵ définit la production comme suit :

« En didactique des langues, la production désigne : - Soit le processus de confection d'un message oral (production orale) ou écrit (production écrite) par l'utilisation des signes sonores ou graphiques d'une langue. - Soit le résultat de ce processus constitué par les énoncés et le discours. Une telle opération est donc d'abord fonction de la connaissance du code oral et écrit d'une langue par son utilisateur : en effet, celui-ci est capable de produire des énoncés et des discours d'autant plus riches et variés qu'il a une connaissance plus approfondie de la langue. »

Le terme production, en didactique des langues, peut couvrir deux facettes d'une seule monnaie, soit, il est le dispositif de création d'un message oral ou écrit, selon le médium. Soit, le résultat de ce dispositif, qui se matérialise en un ensemble de mots, de phrases, nécessitant la conscience, par l'utilisateur, de l'existence d'un système composé de l'ensemble des codes oraux et écrits d'une langue, ainsi que la capacité de formuler des énoncés riches et variés, que sa connaissance lui permet de la faire. Pour Cuq et Gruca : (2012 :183)⁶

« La didactique de l'oral propose des activités de production libre à partir d'une consigne de départ et qui sollicitent les opinions de l'apprenant, son engagement personnel et sa créativité afin de développer des véritables conduites langagières : décrire, raconter, justifier, convaincre, argumenter, exposer, etc., qui couvrent toute une gamme de situation discursives, plus au moins complexes et dont la mise en œuvre instaure une progression. »

Produire renvoie davantage à la qualité technique des énoncés, elle renvoie à la préparation, au respect des règles, et à la rigueur situationnelle. La production orale est caractérisée par un discours mémorisé, stéréotypé, souvent collectif, donnant la priorité au

Descriptif ("il") et au métalangage, elle peut prendre la forme d'écrit oralisé d'une courbe intonative forcée et artificielle, où on accorde la priorité à la norme de la langue. La production orale peut être des réponses à des questions fermées, portant sur du lexique, c'est une communication purement linguistique. Ces contraintes limitent la liberté d'expression, la production orale est l'action pour les apprenants de mettre en œuvre l'habileté qu'ils l'ont acquis pendant le cours d'expression orale (linguistique pragmatique...).

1.5- La communication:

On s'intéresse à la communication verbale qui se manifeste chez les étudiants universitaires quand ils communiquent entre eux ou avec les professeurs en français.

Selon Robert :(2002 :42)⁷ communiquer c'est : « transmettre à un tiers un message par des signaux sonores ou visuels, par le langage oral ou écrit »

La communication humaine se concrétise par l'usage du langage verbal et le non verbal, mais elle se distingue d'autres formes de communication par le caractère du langage articulé,

Selon Cuq, la communication en didactique des langues, représente le rôle actif du récepteur, qui peut devenir émetteur. Pour communiquer, la présence d'un certain nombre d'éléments est nécessaire, l'émetteur, le récepteur, le moyen de communication et le message (ou signe), ce dernier possède deux réalités indissociables, le fond, (le contenu) et la forme, (le contenant), autrement dit, le signifié et le signifiant, et que la communication humaine se détermine par l'interprétation et la compréhension du fond, (du contenu), du

sens du message reçu par le récepteur comme un échange, un aller-retour, comme c'est illustré dans ce qui suit:

« En didactique des langues, l'évolution des conceptions de la communication implique de s'intéresser non seulement à l'émetteur, au canal, au message et au récepteur mais aussi à l'interprétation, et aux effets produits sur celui-ci. On insiste dorénavant sur le rôle actif du récepteur, car la communication humaine dépend largement de son activité interprétative. A son tour, il peut devenir émetteur et c'est donc finalement la conception de la communication comme aller-retour, un échange, que l'on retient. » Savoir communiquer, c'est savoir vivre avec les autres, en ayant des relations fructueuses, par des attitudes simples, tel que, organiser sa pensée, savoir se comporter, être en mesure de déterminer le temps du silence, de l'écoute, et celui de la parole Être attentif à ce que dit l'autre, s'exprimer clairement pour se faire comprendre et du fait, s'échanger les idées avec les autres.

1.6- L'expression orale en classe de FLE :

La classe de langue devra symboliser, aux yeux des apprenants, le lieu incitant et enrichissant l'expression orale, pour apprendre à mieux libérer la parole et ainsi acquérir une bonne manière d'utiliser la langue étrangère. Cependant, la réalité révèle que dans une classe de langue, les apprenants ne se sentent pas impliquer d'une manière directe dans un lieu qui favorisera l'expression personnelle, pour eux, la classe évoque l'endroit où ils acquièrent les mécaniques de base de la langue, même, dans les situations dites d'expression orale, l'enseignant manipule les apprenants, on leur demandant de produire des phrases plus au moins prévues par lui, la communication de l'enseignant en classe va forcément dans un but de transmettre le savoir à ses apprenants, et réaliser un apprentissage palpable, en raison du respect du programme d'enseignement, donc l'objectif de la communication en classe est déterminé à l'avance.

Nous soutenons Bruno (1992 :29)⁸ dans ses propos : *« On communique toujours pour obtenir quelque chose : obéissance, reconnaissance, transformation de l'autre ou d'une partie de la réalité au travers même du partage de connaissances »*

Dans une classe de FLE, deux types de communication s'incarnent, une officielle, scolaire qui assure la leçon, qui défavorisera les échanges spontanés des apprenants, dite formelle et une autre sociale, désavouer favorisant le libre échange de parole, sans contrainte de thème ou de cadre, dite informelle. Selon Cuq et Gruca (2003 :184)⁹ la classe reste le lieu favorable pour la maîtrise et l'apprentissage d'une langue étrangère :

« À cet effet, l'utilisation de la situation d'apprentissage comme situation de communication en classe constitue un des premiers supports de communication et les interactions en ont déjà montré les atouts : la classe reste un lieu privilégié d'un usage particulier de la langue et d'actualisation de discours divers propres à la langue et à l'apprentissage. »

En classe de langue étrangère, parler, au regard des apprenants est un acte valorisé et estimé, car parler, tout comme lire et écrire, est la base de l'enseignement. L'expression orale comprend l'écoute, la parole et le langage. Les apprenants en pratiquant l'expression orale apprennent à partir des informations traitées à déduire les sens des mots utilisés et par conséquent, les maîtriser et les employer ultérieurement pour s'exprimer convenablement. Cependant, l'expression orale en classe de langue étrangère, constitue un véritable moyen des échanges entre les apprenants, puis entre l'enseignant et ses apprenants, elle favorise l'apprentissage et la prise de parole. Pourtant quand il s'agit, pour un apprenant de s'exprimer oralement dans une langue étrangère avec une quantité médiocre de vocabulaire et de syntaxe, il va fatalement se trouver dans une situation désagréable. Ce malaise, peut le conduire au découragement, à la crainte de prendre la parole, ce qui retardera d'autant son apprentissage

2. Finalité de l'enseignement d'une langue étrangère :

2. 1- Finalité de l'enseignement de l'oral :

Il est bien incontestable que l'enseignant doit produire, pour les besoins de l'apprentissage, des situations aussi riches que motivantes et pertinentes par rapport à la compétence visée. Cette pertinence ne peut s'expliquer en ignorant les caractéristiques individuelles des apprenants et leurs capacités à s'exprimer. L'organisation et l'élaboration d'outils d'enseignement pour

l'oral, ainsi une intervention adaptée en fonction des capacités et de besoins pour les apprenants de français langue étrangère.

Une tâche évidemment nécessaire pour aplanir les entraves, réduire les blocages et à limiter l'action de l'enseignant dans une perspective didactique. Ce qui implique toutes les approches qui fournissent toutes différentes entrées à l'oral (penser, organiser, gérer et évaluer).

2.2- Normes pour l'oral :

La production orale renvoie à l'action de produire, de transmettre une idée à quelqu'un oralement en maîtrisant les différents aspects acoustiques, phonétiques ou linguistiques d'une langue étrangère. Elle met en œuvre chez l'apprenant de nouvelles conduites en favorisant : les formes linguistiques de la langue (syntaxe, lexique, grammaire...); l'enchaînement chronologique des phrases (marqueurs de structuration, etc.); savoir quoi dire, à quel moment, dans quelle situation et comment le dire (comportement sociolinguistique).

L'apprentissage d'une langue étrangère vise à une remédiation au cours de ce processus, pouvant être subite, directe en coupant la parole ou remise à la fin de l'échange. «Elle suppose l'adhésion des deux parties, ce qui signifie, d'une part, conscience parfaite chez l'enseignant des implications cognitives de son rôle de guidage, et, d'autre part, motivation et implication volontaire de l'apprenant, qui doit se voir comme sujet actif et accepter de ne pas attendre de l'enseignant». Il semble donc judicieux de développer le sens de l'auto-évaluation chez l'apprenant.

Cependant, nous trouvons indispensable de traiter aussitôt et nettement les problèmes communicatifs afin de poursuivre la communication et l'interaction (l'enseignant doit être vigilant face aux problèmes linguistiques et communicatifs des apprenants aux quels il remédiera ultérieurement); les problèmes discursifs seront traités de manière directe ou différée puisqu'il s'agit d'une stratégie parvenue lors de la séquence; quant aux erreurs de la langue courante doivent être anticipées à la fin de l'échange pour que la communication n'altère pas.

3- L'Enseignement de la compréhension orale pour améliorer les difficultés des apprenants à communiquer correctement en français à l'oral :

3-1. Objectifs de la compréhension orale :

La compréhension orale est une compétence qui vise à faire acquérir progressivement à l'apprenant des stratégies d'écoute premièrement et de compréhension d'énoncés à l'oral deuxièmement. Il ne s'agit pas d'essayer de tout faire comprendre aux apprenants, qui ont tendance à demander une définition pour chaque mot. Il est question au contraire de former les apprenants à devenir plus sûrs d'eux, plus autonomes progressivement. Les apprenants vont réinvestir ce qu'ils ont appris en classe et à l'extérieur, pour faire des hypothèses sur ce qu'ils ont écouté et compris, comme dans leur langue maternelle. Ils ont dans leur propre système linguistique des stratégies qu'ils vont tester en français. Les apprenants vont se rendre compte que ses stratégies ne fonctionnent pas tout à fait et les activités de compréhension orale vont les aider à développer de nouvelles stratégies qui vont leur être utiles dans leur apprentissage de la langue. Les apprenants seront progressivement capables de repérer des informations, de les hiérarchiser, de prendre des notes, en ayant entendu des voix différentes de celle de l'enseignant, ce qui aidera aux apprenants à mieux comprendre les français natifs. En effet, on peut leur faire écouter des documents sonores, avec des rythmes, des intonations, des façons de parler et des accents différents.

Les objectifs d'apprentissage sont d'ordre lexicaux et socioculturels, phonétiques, discursifs, morphosyntaxiques...En effet, les activités de compréhension orale les aideront à découvrir du lexique en situation, à découvrir différents registres de langue en situation, des faits de civilisation. Les activités de compréhension orale les aideront aussi à reconnaître des sons, à repérer des mots-clés, de comprendre de façon générale, de comprendre en détails mais aussi de reconnaître des structures grammaticales en contexte et de prendre des notes.

3-2. Les supports audio;

Il serait possible d'utiliser en classe des cassettes ou des CD enregistrés, par des natifs ou des francophones, ou des documents sonores authentiques en français. En règle générale, toutes les méthodes de français ont un support audio. Ces supports comportent généralement des documents liés thématiquement aux unités didactiques. Mais il y a aussi des manuels de compréhension orale qui sont en vente sur le marché, traitant d'objectifs

spécifiques et accompagnés de cassettes ou de CD audio. Il est possible aussi de fabriquer leur propre matériel didactique, si les objectifs ne correspondent pas à ceux que nous avons envie de travailler avec nos apprenants. Il s'agit dans ce cas d'enregistrer à la radio des entretiens, des flashes d'informations, des chansons, des annonces, des publicités... nous pouvons aussi faire nos propres enregistrements en fabriquant un dialogue, sur une situation de la vie réelle parfaitement authentique : dans ce cas, il ne faut pas ralentir le débit de parole, faire attention aux accents... Il est possible ensuite de fabriquer nos propres exercices en fonction des objectifs à travailler.

La qualité pédagogique d'un bon document sonore est déterminée par les critères qui vont suivre. Il ne faut pas négliger la qualité du son, la présence du bruit en arrière fond, la durée de l'enregistrement, le débit des locuteurs. Ce sont effectivement des critères à prendre en compte quand on décide de créer ses propres documents et de les enregistrer.

3-3 La démarche didactique de la compréhension orale en classe.

L'acte d'écouter n'est pas évident pour des apprenants. Si cet acte est mauvais en langue maternelle, ce n'est plus le cas en langue étrangère. Il est important de leur expliquer que le document sonore n'est pas générateur de stress en soi, qu'il est inutile de le voir comme un ennemi (Majbour, 2005)¹⁰.

Après la première écoute du document, nous pouvons leur demander de focaliser leur attention sur les détails de la situation en répondant simplement à des questions du type : Qui parle à qui ? Combien de personnes parlent ? Ce sont des hommes, des femmes, des enfants ? Quel âge peuvent-ils avoir ? Où se passe la situation ? Dans la rue, au marché, à l'école ? Est-ce qu'il y a des bruits de fond significatifs (rires, musique, bruits de rue...) qui aident à comprendre où ils sont ? De quoi parle-t-on ? Quand la situation se déroule-t-elle ? A Quel moment de la journée, de la semaine ? Quel registre de langue utilise-t-on ?

Ces questions sont simplement des exemples qui vont aider les apprenants, car lors de la première écoute ils auront une tâche à accomplir. Il est primordial de ne jamais leur faire écouter un document sonore sans leur dire exactement ce qu'ils ont à faire durant cette écoute. Ils doivent être actifs à chaque moment de l'écoute, pour comprendre dans un premier temps la

situation, les intentions de communication, les relations des personnes entre elles. Après la première écoute, les apprenants répondent à ces questions et feront des hypothèses grâce à ce qu'ils ont entendu. Il faut que ce soit un travail collectif, et que l'on fasse participer un maximum d'apprenants. Chaque information devra ensuite être justifiée lors de la deuxième écoute, grâce à des indices contenus dans les énoncés oraux.

Lors de la deuxième écoute, nous pouvons leur demander de vérifier leurs hypothèses et de répondre à des questions de structuration du discours. Ils vont s'aider des articulateurs qui s'y trouvent. Les marqueurs sont des indicateurs de structuration et par exemple quand nos apprenants vont repérer le marqueur « d'abord », ils vont s'attendre à une suite chronologique avec « ensuite » ou « après »... Cette activité d'écoute active les aidera à élucider le sens. En général, nous devons aider les apprenants à repérer ces mots outils, comme les connecteurs logiques

(d'une part, d'autre part, ensuite...), les marqueurs chronologiques (d'abord, ensuite, puis, enfin...), les marqueurs d'opposition (mais, malgré, en dépit de, au contraire...), les marqueurs de cause et de conséquence (en effet, étant donné que ...)

La troisième et dernière écoute permettra de confirmer ou d'infirmer les hypothèses que les apprenants ont formulées ensemble.

Nous pouvons proposer différentes activités de compréhension et des exercices variés : des questionnaires à choix multiples (QCM), des questionnaires Vrai/Faux/Je ne sais pas, des tableaux à compléter, des exercices de classements, des exercices d'appariement, des questionnaires à réponses ouvertes et courtes (QROC), des questions ouvertes.

4. Quelques conseils didactiques en compréhension orale :

En approche communicative, nous commençons nécessairement par comprendre avant de produire. La compréhension orale est probablement la première compétence traitée depuis la première leçon.

Nous pouvons utiliser aussi un document qui se rapporte à l'image comme support accompagnant le document sonore. Mais attention, celui-ci ne doit en aucun cas traduire en image ce que dit le dialogue. Son rôle est de faciliter la compréhension, et non de remplacer l'explication. Elle peut permettre aux

apprenants d'identifier les personnages, les lieux et les aider à émettre des hypothèses concernant le contenu du dialogue avant la première écoute.

Attention pour ne pas laisser les apprenants regarder la transcription du dialogue, qui se trouve généralement à la fin du manuel. Seule l'image concernant chacun des dialogues doit être présentée.

Essayons autant de ne pas poser de questions exigeantes, une réponse trop longue, car il ne faut pas mélanger les compétences. On serait tenté de corriger l'expression orale et de demander des reformulations. Privilégions plutôt les exercices d'appariement, où les apprenants peuvent faire les exercices par deux, des questionnaires à choix multiples, des tableaux ou schémas à compléter. Evidemment, nous ne devons pas évaluer l'orthographe ou la syntaxe dans les réponses aux questionnaires, car elles correspondent à un autre objectif.

Nous devons aussi éviter de même les questions de vocabulaire/traduction. L'exploitation de l'image ne doit pas servir de prétexte à un recours à la traduction. Si les apprenants n'ont pas le bagage linguistique élémentaire pour répondre à des questions (pendant les premiers cours), l'enseignant dans ce cas présente seul et très rapidement la situation en français (personnages, rapport entre personnages, lieu...)

Nous devons éviter également les questions qui n'ont pas d'intérêts communicatifs et qui amènent aussi à un processus de traduction implicite.

Il ne faut pas hésiter à rappeler aux apprenants qu'il s'agit de comprendre globalement. Ils n'ont pas à tout comprendre parfaitement. Nous pouvons rentrer dans le détail d'un document sonore, mais seulement en fonction du niveau réel des apprenants. Nous devons laisser de côté des éléments qui n'ont aucun intérêt pour leur progression dans leur apprentissage du moment. Lorsque nous posons des questions, il faut essayer de ne jamais trop suivre l'ordre chronologique. De même, les activités de compréhension orale peuvent être un très bon moyen de commencer un cours de FLE. Elles offrent un support idéal, apportant généralement un thème, un objectif parfois grammatical inséré dans le document sonore, etc...

Dans le cas où une réponse d'apprenant est fautive, il est important de ne pas corriger soi-même.

Nous pouvons faire réécouter une séquence du dialogue qui aide l'apprenant à se corriger lui-même. La séquence à faire réécouter doit par contre avoir un sens complet.

Il est important de varier la typologie d'exercices en compréhension orale, afin de ne pas ennuyer les apprenants. Des activités qui se présentent différemment stimulent leur esprit.

Conclusion

L'enseignement de la langue française s'est appuyé sur diverses méthodologies qui se sont succédées les unes après les autres pendant des années. Cependant, nous pouvons dire que les objectifs et les procédés d'apprentissage d'une langue étrangère ont énormément varié avec l'évolution des méthodologies. Dans le travail que nous avons élaboré, nous avons vu cette évolution et la place de l'oral dans ces méthodologies. Nous avons fait recours à l'enseignement de la compréhension orale pour améliorer les difficultés des apprenants à communiquer correctement en français langue étrangère à l'orale.

Bibliographie:

- ¹ Revue Française de Pédagogie (1999 :92)
- ² CUQ, J-P. (2003:182). Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde. Paris, CLE international.
- ³ HALTE, J-F. & RISPAIL, M. (2005:28). L'oral dans la classe : compétences, enseignement, activités. Paris, l'Harmattan.
- ⁴ RIEGEL, M., PELLAT J-C. & RIOUL R. (2009:52). Grammaire méthodique du français Paris, 4e Edition, collection Quadrige / PUF.
- ⁵ ROBERT, P. Dictionnaire Electronique, « Le Grand Robert de la langue française(2003:130)
- ⁶ CUQ, J-P. & GRUCA, Cours de didactique du français langue étrangère et seconde. Paris, PUG.(2012:183)
- ⁷ROBERT, J-P. (2002:42). Dictionnaire pratique de didactique du FLE. Paris, collection l'essentiel français, Ophrys.
- ⁸BRUNO, O. (1992:29). Communiquer pour enseigner. Paris, Hachette.
- ⁹ CUQ, J-P. & GRUCA, Cours de didactique du français langue étrangère et seconde. Paris, PUG. (2003 :184)
- ¹⁰ Majbour Amal, Cours d'initiation à la didactique du Français Langue Etrangère en contexte syr